



AVIS PUBLIC

ADOPTION DES RÈGLEMENTS #313-73-2016 ET #313-74-2016

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

- 1- Lors d'une séance ordinaire tenue le 20 avril 2016, le conseil a adopté le règlement numéro 313-73-2016, règlement modifiant le règlement numéro 313-1992, tel que déjà amendé, en vue de modifier et ajouter diverses définitions et d'ajouter des dispositions concernant la coupe d'arbres dans les boisés privés à l'extérieur du périmètre urbain.
- 2- Lors d'une séance ordinaire tenue le 4 mai 2016, le conseil a adopté le règlement numéro 313-74-2016, règlement modifiant le règlement numéro 313-1992, tel que déjà amendé, en vue de modifier la grille de spécifications du zonage afin réduire la marge de recul avant à l'intérieur de la zone A-105.
- 3- Les certificats de conformité de la Municipalité régionale de comté de Joliette ont été émis en date du 18 mai 2016.
- 4- Les règlements numéros 313-73-2016 et 313-74-2016 entrent en vigueur conformément à la Loi.

DONNÉ à SAINT-PAUL, ce DIX-NEUVIÈME jour du mois de MAI deux mille seize.

Directeur général et secrétaire-trésorier
M^e Richard B. Morasse